



REPUBLIQUE DU BENIN

@@@@@

MINISTRE D'ETAT EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MECESRS)

@@@@@

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

@@@@@

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

@@@@@

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

@@@@@

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE-APPLIQUEE

THEME

EFFICACITE DU SYSTEME EDUCATIF DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BENIN

Réalisé et présenté par :

FANGNON Komi Robert

&

KARIMOU Djesilakt

Sous la supervision de :

Maitre de stage :

Mr Angelo HOUVESSOU

En service à la Direction de la
Promotion Economique(DPE)

Directeur de mémoire :

Dr Yao Yves SOGLO

Enseignant à la FASEG

Année Académique : 2014-2015

AVERTISSEMENT

La faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à ma mère KAHAKA Clémentine, à mon père FANGNON Pierre.

FANGNON Komi Robert

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à ma mère ATA Pascaline Amivi, à mon père KARIMOU Ganiou Tokoubo.

KARIMOU Djesilakt

REMERCIEMENTS

Au terme de la rédaction de ce mémoire de fin de cycle, nous adressons nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous tenons à remercier spécialement le Docteur Yao Yves SOGLO qui a dirigé ce mémoire et qui nous a encouragé et guidé tout au long de nos recherches malgré ses occupations extra-universitaires. Nos remerciements vont à l'endroit de tout l'équipe professorale et doctorale de la FASEG/UAC en particulier le Docteur Gisèle SOGLO qui ont su nous donner depuis notre première universitaire dans la faculté, des connaissances ayant participé à la rédaction de ce mémoire sans oublier Monsieur Emanuel YAI, Doctorant à la FASEG pour sa disponibilité à discuter avec nous aussi son soutien et son suivi dans le cadre de ce travail.

Nos gratitudes vont à l'endroit de tous les membres de la DGAE. En particulier le Directeur de la DGAE pour nous avoir permis d'effectuer ce stage dans de bonnes conditions sans oublier notre maître de stage Monsieur HOUVESSOU Angelo.

Nos reconnaissances vont à l'endroit de tous les personnels du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire aussi le Directeur de l'informatique et du pré-archivage pour l'aide de la collecte des données secondaires.

Enfin, nous ne saurions clore nos propos sans remercier nos parents en particulier la famille KELANI, AKADIRI, AMOUSSA, ONIYOGOU, à mon tuteur Pasteur NOUMONVI K. Robert, nos amis et particulièrement nos camarades de l'économie appliquée.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

APC	: Approche Par Compétence
BM	: Banque Mondiale
CE	: Cours Elémentaire
CETF	: Centre d'Enseignement Technique Féminin
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CITE	: Classification Internationale Type d'Education
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CPPE	: Centre de Perfectionnement des Personnels des Entreprises ;
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DGE	: Direction Générale de l'Economie
DGB	: Direction Générale du Budget
EFA-FT	: Education For All-Fast Track
EFA-FTI	: Education For All-Fast Track Initiative
EPT	: Education Pour Tous
EPU	: Education Primaire Universelle
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FMI	: Fonds Monétaire International
IDH	: Indice de Développement Humain
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCAAT	: Ministère de la Culture, de l'Artisanat, de l'Alphabétisation et du Tourisme
MDAEP	: Ministère du Développement, de l'Analyse Économique et de la Prospective

MDCI	: Manuel de Définition et de Calcul des Indicateurs OMD
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MESFTPRIJ	: Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSD	: Orientations Stratégiques de Développement
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur Educatif
PDEF	: Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RESEN	: Rapport d'Etat du Système Educatif National
TA	: Taux d'Abandon
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TNS	: Taux Net de Scolarisation
TR	: Taux de Redoublement
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux net de scolarisation primaire de 2005 à 2014 selon le genre	26
Graphique 2 : Evolution du taux brut de scolarisation primaire de 2005 à 2014 selon le genre.....	27
Graphique 3 : Evolution du taux d'achèvement du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.	28
Graphique 4 : Evolution du taux de redoublement du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.....	29
Graphique 5 : Evolution du taux d'abandon du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.	30

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	3
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	3
Section 2 : Cadre théorique de l'étude et la revue de littérature.....	10
CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMIQUE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE .	23
Section 1 : Analyse descriptive de la collecte des données secondaires	23
Section 2 : Présentation des résultats et recommandations	30
CONCLUSION	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	x
ANNEXES	xii

RESUME

Au Bénin, à partir des années 1990 le système éducatif a eu d'énormes améliorations pouvant contribuer à son efficacité afin d'atteindre l'objectif 2 du millénaire pour le développement. Pour aboutir à cet objectif, le Bénin s'est doté de plusieurs stratégies et politiques, mais jusqu'à présent les résultats obtenus sont de faible fréquence à celui souhaité. C'est pourquoi l'on s'interroge si ce système dans son ensemble, le cycle primaire en particulier est efficace.

La démarche méthodologique adoptée est principalement axée sur la statistique descriptive qui nous a permis d'analyser les différents indicateurs qui influencent le système éducatif. Au rang de ces indicateurs nous pouvons citer le taux brut de scolarisation, le taux net de scolarisation, le taux d'achèvement primaire, le taux d'abandon, le taux de redoublement... A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenus à montrer que ces indicateurs ont une influence positive sur l'efficacité du système éducatif mais il faut noter que malgré cet accroissement, le résultat est toujours en dessous de la prévision.

Mots clés : Education, efficacité, système, indicateurs, scolarisation.

INTRODUCTION

Le développement d'un pays passe nécessairement par une éducation et une formation de qualité de ces ressources humaines. Depuis 1990, suite à la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, toute la communauté internationale a compris qu'il faut davantage investir dans ce secteur capital pour aller réellement au développement¹. En effet, l'entreprise éducative mobilise d'importantes ressources pour son fonctionnement d'une part et pour ajuster l'offre à la demande sociale, éducative de plus en plus croissante d'autre part. La mobilisation des ressources adéquates pour financer l'éducation est donc la pierre angulaire de son développement.

En Afrique subsaharienne en générale et au Bénin en particulier, le financement des charges de fonctionnement des écoles publiques est un des principaux facteurs des problèmes éducatif². Ce financement repose entre autre sur le partenariat entre l'Etat, les partenaires technique et financiers, les organisations non gouvernementale et les communautés à la base. De fait, les degrés de participations/contribution des différents acteurs à ce financement ne sont pas statiques dans le temps et dans l'espace. Ils dépendent des conditions politiques, sociales, culturelles,... des Etats.

La récession économique généralisée et la crise sociopolitique ont conduit de nombreux Etats à souscrire au Programme d'Ajustement Structurel avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) depuis 1999. Ces programmes ont, pour la plupart, l'effet de réduire significativement les dépenses de souveraineté des Etats souscripteurs dans tous les secteurs de la vie socio-économique et politique. En effet, il apparait de plus en plus évident que le niveau de l'éducation atteint par les individus qui animent une économie constitue un déterminant majeur de son succès sur l'échiquier économique mondiale et partant, du niveau de vie de ces citoyens.

L'éducation primaire complète est un tremplin pour que les futurs adultes soient durablement alphabétisés, six ans de scolarisation s'avérant être un strict minimum pour ne pas oublier ces connaissances en termes de lecture et d'écriture³. Or, cette éducation de base, non seulement provient des risques de pauvreté mais permet également d'en sortir d'une génération à une autre. Elle a également un impact positif sur la modification des

¹ Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, 1990.

² Institut de statistique UNESCO, 1990.

³ Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé phase 3 / 2013-2015.

comportements. Elle permet donc aux individus par le biais de l'accumulation du savoir et des aptitudes qui en découlent de jouer un rôle actif dans la société et de participer au processus de développement économique et social du pays.

L'efficacité interne qui suscite un grand intérêt pour les acteurs des systèmes éducatifs et pour les partisans de la théorie du capital humain nous amène à poser cette question fondamentale : Quels sont les facteurs qui expliquent le rendement du système éducatif dans l'enseignement primaire au Bénin ? De cette question fondamentale, il découle des questions spécifiques ci-après : Ne pouvant cerner cette question dans sa globalité dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes posé les questions suivantes : Quel est l'état de l'efficacité interne du système éducatif primaire au Bénin? Quels sont les déterminants de cette efficacité internes selon le genre ?

Dans le souci d'apporter des éléments de réponses à ces questions, nous nous sommes fixés des objectifs et émettre des hypothèses autour du présent travail de recherche intitulé : « Efficacité du système éducatif dans l'enseignement primaire au Bénin ». Il s'articule autour de deux chapitres. Le premier chapitre est consacré aux cadres institutionnel, théorique et la méthodologie de recherche ; le deuxième chapitre quant à lui présente les analyses économiques du système éducatif primaire.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Le présent chapitre est divisé en deux grandes sections. La première section est consacrée au cadre institutionnel et la seconde au cadre théorique de l'étude.

Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude

La Direction Générale des Affaires Economique est l'une des portions du Ministère de l'Economie, des Finances et du Programme de Dénationalisation (MEFPD). Dans cette section nous allons présenter en premier lieu, l'historique, missions et la structure organisationnelle de la DGAE et en second lieu, le déroulement du stage.

Paragraphe 1 : Historique, missions et structure organisationnelle de la DGAE

A. Historique et missions

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret N°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, organisations et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie, la Direction Générale Economique (DGE) l'actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Programme de Dénationalisation (MEFPD) est chargée de :

- de proposer des mesures de politiques économiques et financières à court, moyen et long terme au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les Opérations d'Assurances, sur la promotion du marché national d'Assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et des bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- de proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-

publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;

- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

B. Structures Organisationnelles

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Economique (DPE). Outre ces directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF). La Direction dispose également d'un Secrétariat particulier (SP), d'un service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service Chargé de la Coordination des Reformes Economiques (SCRE).

a. Présentation de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) a pour mission :

- de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- de faire le diagnostic régulier de l'Economie et d'en déterminer les implantations à court, moyen et long terme sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macroéconomiques et monétaires ;
- d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brutales de l'Environnement Sous Régionale et International ;
- de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture comprend trois services notamment le service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le service des Etudes et

Statistiques (SES). Outre ces services, la direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

b. Présentation de la Direction des Assurances (DA)

La Direction des Assurances a pour mission, l'examen de différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée de:

- de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'Assurances ;
- de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des Assurances ;
- du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre Assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre Assureurs, Assurés et Bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis; de la représentation de l'Etat au sein des Organismes Internationaux de Coopération en matière en matière d'Assurances ;
- de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA) du Bénin, unité pédagogique décentralisé de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé ;
- de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des Assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les Compagnies d'Assurances, sur les Intermédiaires et autres Experts opérant sur le territoire national en vue de :
- de sauvegarder les intérêts des Assurés-Souscripteurs et Bénéficiaires de contrats d'Assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'Assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des Opérations d'Assurances ;
- de protéger l'épargne publique en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;
- d'inciter le secteur des Assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

La Direction des Assurances comprend trois services notamment le service de la Réglementation et des Agréments (SRA) ; le service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF), le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

c. Présentation de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille (DGCPE) de l'Etat

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille (DGCPE) de l'Etat est chargée :

- d'apprécier l'efficacité de la gestion des Entreprises Publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- de formuler toute proposition ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat et Offices.
- d'instituer en rapport avec les Ministères et Autorités de tutelle des entreprises publiques et semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion desdites Entreprises ;
- de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- d'assurer une assistance aux entreprises publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, en collaboration avec la commission technique de dénationalisation ;
- d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises publiques et semi-publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE) comprend trois services notamment le service des Etudes et de la Réglementation (SER), le service de l'Audit (SA) ; le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

d. Présentation de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR)

La Direction de l'Intégration Régionale est chargée:

- de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une

part, et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;

- de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'Intégration Economique Régionale ;
- de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- de l'animation, avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

La Direction de l'Intégration Régionale comprend trois services notamment le service des Politiques Sectorielles (SPS) ; le service des Echanges Commerciaux (SEC) ; le service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

e. Présentation de la Direction de la Promotion Economique (DPE)

La Direction de la Promotion Economique est chargée :

- d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- de procéder à l'étude des doléances formulées par les Opérateurs Economiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des Entreprises ;
- d'attirer l'attention du Ministre des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- d'examiner toutes autres questions relevant du domaine de la réglementation étude l'information économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des Ministères compétents ;

- d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des Conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les Ministères concernés.

La Direction de la Promotion Economique comprend trois services notamment le service des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE), le service de la Réglementation et du suivi des Accords Internationaux (SRSAI) ; le service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

❖ **Présentation des services de la DPE**

a. Le Services des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE)

Il est chargé :

- D'analyser l'évolution des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- De procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie (MFE) et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- D'attirer l'attention du MFE sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé.

b. Le Service de la Réglementation et du Suivi des Accords Internationaux (SRSAI)

Il est chargé :

- D'examiner toutes les questions relevant du domaine de réglementation économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents ;
- D'étudier le contenu des accords et conventions que le Bénin pourrait être amené à signer et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

c. Le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE)

Il est chargé :

- De procéder à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;

- De fournir aux usagers la documentation disponible ;
- De procéder à la vulgarisation des études non confidentielles qui sont réalisées par la Direction ;
- D'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication externe de la direction.

d. Le Secrétariat Administratif (SA)

Il est chargé :

- De l'enregistrement du courrier qu'il soumet à l'application du Directeur ;
- De la ventilation du courrier, conformément aux instructions du Directeur ;
- De la réception et de l'envoi des messages ;
- De l'expédition du courrier ;
- De la réception et de l'information des visiteurs ;
- De la présentation du courrier au visa ou à la signature du Directeur de la Promotion Economique et de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

e. Le Bureau des Affaires Administratives et Financières (BAAF)

Il est chargé, sous la supervision directe du Directeur de la Promotion Economique :

- De centraliser les besoins matériels de tous les services ;
- De coordonner la gestion des moyens matériels de la direction et de les répartir judicieusement entre les différents services ;
- D'assurer la gestion des stocks de matériels et de fournitures.

Le BAAF travaille en étroite collaboration avec le Service Administratif et Financier de la Direction Générale de l'Economie.

Paragraphe 2 : Déroulement du stage

Cette section est consacrée aux travaux effectués au cours du stage, aux difficultés rencontrées et les suggestions y afférentes.

A. Travaux effectués

Le stage effectué à la DGAE et plus précisément à la Direction de la Promotion Economique (DPE) a duré trois (03) mois. Compte tenu des nombreuses grèves observées dans la dite administration, notre stage s'est réduit à l'initiation à certains logiciels tels que

EvIEWS, Excel et Word ; à l'approfondissement des notions méthodologiques et à la participation des concertations de la DGAE avec certains experts économique. En effet ces différents logiciels présentent plusieurs atouts, en particulier le logiciel Excel fait partie de la suite Microsoft qui combine plusieurs types de logiciel permettant de créer des documents, des feuilles de calcul et des présentations. C'est un outil qui met en relation des données numériques et textuelles. L'intérêt de cet outil est de créer une interdépendance entre les données pour une réactivité lors des phases de calcul. Le logiciel dispose également d'une gamme de fonction qui simplifie la réalisation des calculs complexes.

B. Difficultés rencontrées et suggestions

❖ Difficultés rencontrées

Nous avons identifié comme problèmes au cours de notre passage à la DPE, un manque d'encadrement adéquat des stagiaires ; ce qui nous a poussé à choisir un thème hors du cadre de stage.

❖ Suggestions

Pour remédier à ces différents problèmes, nous proposons aux autorités de la DGAE de mettre en place un comité d'encadrement des stagiaires.

Section 2 : Cadre théorique de l'étude et la revue de littérature

L'enjeu de l'éducation de base dans le processus de développement mérite une attention particulière. C'est dans ce contexte que nous focalisons notre étude pour aborder en premier lieu le cadre théorique et en second lieu la revue de littérature.

Paragraphe 1 : Cadre théorique de l'étude

Dans cette partie, nous aborderons d'une part la problématique et d'autre part les objectifs et hypothèses de recherche.

A. Problématique

Dans le contexte de recherche pour un développement durable, le concept d'éducation ne saurait être séparé de la notion de besoins fondamentaux de la personne et de la société. En effet, la déclaration mondiale sur l'Education Pour Tous adoptée à Jomtien 1990 stipule que « Toutes personnes-enfants, adolescent ou adultes doit pouvoir

bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux »⁴. Selon cette déclaration, la notion de besoins éducatifs fondamentaux comprend aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, calcul, etc.) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour: survivre, développer ses facultés, vivre et travailler dans la dignité, participer pleinement au développement, améliorer la qualité de son existence, prendre des décisions éclairées, et continuer à apprendre. L'élaboration d'un Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) au Bénin a permis de rompre avec la conduite à vue qui a souvent caractérisé le système éducatif malgré les expériences plus ou moins heureuses de 1960 à 1990. Les Etats Généraux de l'Education, tenus en octobre 1990, ont certes défini une vision stratégique, traduite en plan d'actions, mais les efforts n'avaient guère comblé les attentes ni des gouvernants, ni des acteurs et usagers de l'école béninoise. Il faut signaler que, le système éducatif a connu des avancées significatives depuis le démarrage du PDDSE⁵.

En effet, l'analyse détaillée des tendances, au niveau des OMD, montre que, pour certaines cibles, le pays est en bonne voie et que, si les efforts sont maintenus, la probabilité de les atteindre en 2015 est forte. C'est le cas, notamment, des cibles relatives à l'accès universel à l'enseignement primaire. Toutefois, il demeure encore des inégalités selon le sexe, le milieu de résidence, la région et les catégories socio-économiques. Allant dans ce même sens la SCRP vise à l'atteinte des OMD 2⁶. La réalisation de ces OMD a un impact non seulement sur les dépenses publiques mais aussi sur la qualité de la main d'œuvre, qui serait désormais plus scolarisée, plus qualifiée et en bonne santé. En conséquence, la productivité devrait connaître une amélioration.

En 2012, Le Secrétaire Général des Nations Unies lançait l'initiative mondiale « l'éducation avant tout » dans le but de faire du développement de l'éducation une priorité, avec pour objectif d'atteindre chaque enfant et d'améliorer les résultats des acquis scolaires ; car obtenir des avancées dans l'éducation aura un impact sur tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ONU, 2013). Ainsi, au Bénin, les mesures d'offre en éducation ont permis d'accroître les flux dans l'enseignement primaire. Selon les statistiques scolaires, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) atteint 122,00% en 2013-2014. Cependant, le taux net de scolarisation est faible et se situe dans l'ordre de 98,08 à 98,54%,

⁴ Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, 1990

⁵ Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education –Tome 1 –Octobre 2006-2015.

⁶ Ces OMD sont consignés dans la liste officielle des indicateurs associés aux OMD en annexe2.

signe d'une dégradation du taux d'achèvement au primaire (71,69% en 2012 contre 67,86% en 2011), lui-même lié au taux encore élevé de redoublement et/ou d'abandon. Du reste, la présence des filles à l'école s'est améliorée et on note un ratio filles/garçons au primaire de l'ordre de 0,8. Cependant, le système éducatif doit relever d'importants défis de qualité de l'enseignement, d'efficacité interne et externe, de maintien des enfants notamment les filles dans le cycle primaire et des possibilités d'achever le premier cycle de l'éducation secondaire (CAE & PNUD, 2013).

En effet, le but de tout système éducatif n'est pas seulement que tous les enfants accèdent à l'école, mais surtout que tous puissent arriver au bout du cycle entamé avec les connaissances et les compétences de base requises. L'aspect quantitatif de l'éducation est donc nécessaire certes, mais pas suffisant. La dimension qualitative apparaît tout aussi fondamentale. Il s'agira ici d'analyser l'efficacité du système éducatif primaire offert au Bénin, en examinant l'efficacité du système éducatif sous deux aspects : Quel est l'état de l'efficacité interne du système éducatif primaire au Bénin ? Quels sont les déterminants de cette efficacité interne ? Le but du présent travail est d'apporter des éléments de réponses à ces questions à travers des objectifs et hypothèses bien précis.

B. Les objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la qualité du système éducatif primaire au Bénin en détectant les facteurs susceptibles d'influencer son efficacité interne.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Caractériser le système éducatif primaire au Bénin
- Déterminer le niveau de scolarisation selon le genre au Bénin.

C. Les hypothèses

Pour atteindre ces objectifs, des hypothèses ci-dessus ont été formulées :

- ❖ Le système éducatif primaire Béninois est caractérisé par un fort taux net de scolarisation.
- ❖ Au Bénin le niveau de scolarisation des filles est plus faible que celui des garçons.

Paragraphe 2 : La revue de littérature et méthodologie de recherche

A ce niveau nous allons présenter la revue de littérature et la méthodologie à suivre pour la vérification de nos hypothèses.

A. Revue de littérature

1. Clarification des concepts

1.1. L'éducation

Il n'existe pas une définition complète de l'éducation ; quel que soit le pays considéré, l'interaction des traditions culturelles, des coutumes locales et des conditions socio-économiques aboutit à un concept d'éducation propre à ce pays, et il serait inutile, voir fallacieux de vouloir imposer une définition universelle. Le dictionnaire HACHETTE l'a définie comme l'action de développer des facultés morale, physique et intellectuelle. Dans le cadre de la Classification Internationale Type de l'Education (CITE), le terme éducation s'entend de toutes les activités volontaires et systématiques répondant à des besoins d'apprentissage. Cela comprend ce que, dans certains pays, on appelle les activités culturelles ou la formation. Quel que soit le nom qu'on lui donne, il est admis que « l'éducation comporte une communication organisée et durable destinée à susciter un apprentissage ».

La Classification Internationale Type de l'Education (CITE) englobe l'éducation initiale par laquelle passe l'individu avant d'entrer dans le monde du travail, de même que l'éducation continue ou permanente de l'individu, sa vie durant. Il s'ensuit que, aux fins de la CITE, l'éducation couvre un éventail de programme et de type d'éducation qui sont conçus dans le contexte national, tels l'enseignement ordinaire, l'éducation des adultes les enseignements formel et non formel, l'enseignement initial, la formation continue, l'enseignement à distance, l'enseignement ouvert, la formation permanente, l'enseignement à temps ,les systèmes duals, les apprentissages, les enseignements technique et professionnel, la formation et l'éducation répondant à des besoins spéciaux. Il s'ensuit qu'aux fins de la CITE, l'éducation exclut les formes de communications qui ne sont pas destinées à susciter l'apprentissage. Elle exclut également diverses formes d'apprentissages qui ne sont pas organisés. Ainsi, toutes éducations supposent un apprentissage mais de nombreuses formes d'apprentissages ne sont pas considérées comme relevant de l'éducation. Par exemple, l'apprentissage fortuit ou aléatoire qui est un sous-produit d'un autre évènement-comme l'idée qui se cristallise au cours d'une réunion-est

exclu car il n'est pas organisé, c'est-à-dire qu'il ne résulte pas d'une intervention planifiée, destinée à permettre un apprentissage.

1.2. L'efficacité et l'efficience

L'efficacité est la capacité d'arriver à ses buts. Être efficace, c'est produire les résultats escomptés et réaliser les objectifs fixés dans les domaines de la qualité, de la rapidité et des coûts. Elle est également le rapport entre les résultats atteints et les objectifs qui étaient visés à priori. Pour ce qui est de l'efficience, il est issu du mot *efficiency*. L'efficience ne doit pas se confondre avec l'efficacité (*effectiveness*). L'efficience mesure un résultat au regard des ressources consommées, d'atteinte d'un objectif. Être efficace, c'est faire une bonne utilisation des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières. En d'autres mots, c'est faire les choses de la bonne façon. L'efficience est une mesure des moyens mis en œuvre. Selon Psacharopoulos et Woodhall (1988), cité par Sall, l'efficacité interne de l'éducation s'intéresse aux relations entre les inputs éducatifs et les résultats scolaires ou académiques, soit à l'intérieur du système éducatif dans son ensemble, soit au sein d'une institution scolaire déterminée. Toute mesure tendant à établir l'adéquation entre les résultats obtenus par les formés et les objectifs pédagogiques (ceux-ci étant exprimés en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être, etc.) peut contribuer à évaluer l'efficacité interne. Selon toujours Sall, *Stricto sensu*, et afin de la distinguer de l'efficience, l'efficacité interne doit être considérée comme le degré de transformation des caractéristiques pédagogiques des inputs effectifs d'entrée en fonction des objectifs pédagogiques. L'efficacité décrit le rapport entre les résultats pédagogiques obtenus et les objectifs pédagogiques visés. Elle s'attache à mesurer le nombre de formés achevant le programme de formation, le nombre de formés obtenant le diplôme offert par le programme de formation, la nature ou la qualité des compétences réellement « démontrées », la nature ou la qualité des résultats partiels en cours de formation, la nature ou la qualité des résultats obtenus en fin de formation.

1.3. L'Enseignement primaire (EP)

Cet ordre d'enseignement couvre six années d'étude (CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2). La finalité de l'enseignement primaire est l'éveil de l'esprit de l'enfant, sa formation physique, intellectuelle, civique et morale, l'éveil de son esprit d'initiative et de son sens critique.

L'enseignement primaire permet l'acquisition des connaissances et compétences de base pour les apprentissages futurs. Il valorise le travail productif comme facteur de développement de l'intelligence et d'insertion dans le milieu économique.

La loi d'orientation prévoit que l'enseignement primaire soit dispensé en français, en anglais et en une langue nationale majoritaire dans la localité où est implantée l'école. Mais la réalité aujourd'hui est que l'enseignement primaire est dispensé exclusivement en français. La fin des études de l'enseignement primaire est sanctionnée par l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP). La présence des opérateurs privés est plus remarquable dans cet ordre d'enseignement que dans les autres, particulièrement dans les centres urbains où la demande d'éducation se développe rapidement.

La réforme des programmes d'enseignement, après une phase d'expérimentation, a progressivement connu une généralisation année par année. Depuis la rentrée d'octobre 2004-2005, toutes les classes de l'enseignement primaire fonctionnent sur la base des nouveaux programmes d'études et les élèves ont passé le "CEP Nouveau" en Juin 2005.

1.4. La qualité de l'éducation

Les phénomènes décrits précédemment (redoublement, abandon, etc.) peuvent découler de la qualité de l'éducation dont l'analyse tient compte de facteurs essentiels comme: le niveau de formation des enseignants, le nombre d'élèves par groupe pédagogique et/ou par salle de classe, la disponibilité en manuels scolaires et guides pédagogiques, la qualité des apprentissages et les prestations aux examens.

a. La qualification des enseignants

Par rapport au niveau de formation des enseignants et à leur niveau académique atteint, le constat reste très déterminant dans les acquis scolaires. Selon le rapport sur l'évaluation des acquis des élèves au primaire (Garnier 2011), la formation des enseignants (une formation de 3 mois) influence positivement l'acquisition des élèves et lorsque ces enseignants sont détenteurs du BAC ils produisent des résultats supérieurs à ceux des enseignants qui n'ont pas ce diplôme. Un tel constat suppose que le profil de recrutement des futurs enseignants à l'enseignement primaire soit rehaussé afin de capitaliser au profit du secteur éducatif le bagage intellectuel des Bacheliers. Concernant le pourcentage d'enseignants qualifiés, il a légèrement augmenté ces dernières années passant de 45 à 50 % pour le primaire et de 13 à 27% pour le secondaire. Le nombre d'enseignants qualifiés reste insuffisant malgré tout, et cela influence négativement la qualité de l'offre d'éducation.

Par ailleurs, on déplore le faible taux des enseignantes dans l'effectif global du corps, alors que des études ont clairement établi l'impact positif de leur présence sur le taux de rétention des filles dans le système scolaire.

i. Les formations initiales

Plusieurs formations ont été initiées dans le cadre du renforcement des capacités (formation des enseignants aux mesures correctives, formation à la généralisation du programme d'activités d'éveil, l'encadrement des enseignants communautaires pour l'obtention du CEAP : formation à distance et présentielle).

Suite au reversement, 9 979 enseignants communautaires du primaire ont reçu une formation en cours d'emploi sur une période de trois ans. Leur taux de réussite à l'examen écrit du CEAP qui s'est déroulé en Octobre 2011 est de 80% (82% pour la totalité des candidats au CEAP) ; soit 7971 enseignants qualifiés.

En alphabétisation, 1 855 maîtres alphabétiseurs ont été formés pendant 10 jours, permettant le démarrage du « faire faire » dans le domaine de l'alphabétisation.

ii. La formation continue par le réseau d'animation pédagogique dans le primaire

Des formations continues de proximité se tiennent périodiquement dans chaque zone pédagogique au niveau des circonscriptions scolaires. Le réseau d'animation pédagogique composé des responsables d'Unités Pédagogiques, des conseillers pédagogiques et de l'inspecteur de la circonscription scolaire, constitue un relais efficace dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants à travers l'analyse des situations réelles de classes. En effet, une dizaine de thèmes identifiés par le corps d'encadrement lors des visites de classes, sont planifiés sur toute une année scolaire et déroulés dans les unités pédagogiques. L'Unité Pédagogique qui rassemble 4 à 5 écoles constitue un véritable creuset de formation continue au profit des enseignants au cours de laquelle le maître est mis en situation d'apprentissage à travers une séquence de classe qu'il est convié à dérouler. L'Unité Pédagogique apporte à l'enseignant des pistes d'amélioration sur sa prestation au regard des difficultés qu'il aurait éventuellement rencontrées et fait cas d'école pour les autres enseignants.

Par ailleurs, 46196 enseignants du primaire ont été formés à la mise en œuvre des mesures correctives du CE1 au CM2 et 35 inspecteurs du primaire ont participé à un stage d'immersion.

b. Les programmes et les manuels scolaires

Les programmes ont été évalués, les mesures correctives, élaborées et tous les enseignants (public et privé) ont été recyclés sur la mise en œuvre de ces mesures. Elles concernent les classes de CE1 au CM2. Ces mesures portent sur l'éducation scientifique et technologique, l'éducation sociale, l'éducation artistique et l'éducation physique et sportive. Les manuels pour les classes de CI et CP ont été révisés pour les mathématiques et le français ainsi que les cahiers d'activités. La révision est en cours pour les classes de CM1-CM2.

Des mesures identiques ont été mises en œuvre pour les cinq niveaux de l'ETFP.

c. L'encadrement

Le taux moyen ciblé au Bénin pour 2011 était de 46,4 élèves par enseignant dans le Primaire, mais déjà en 2010, un meilleur taux d'encadrement était obtenu avec 44,2 (Cadre sectoriel de suivi des performances, 2011). En 2010, le taux d'encadrement estimé à 52,4 pour le premier cycle du secondaire général est à 1,2 point du niveau visé pour 2015 (51,2 pour un enseignant) et de 44,6 pour le 2nd cycle du secondaire général, l'écart entre le taux mesuré en 2010 (46,6) et celui ciblé pour 2015 (45,8) atteint à peine un point (Cadre sectoriel de suivi des performances, 2011). Le ratio étudiants/enseignant monte en flèche dans l'Enseignement supérieur, jusqu'à 75 étudiants par enseignant, soit une différence de 27 points, comparativement à la cible de 48 étudiants par enseignant, prévue pour 2011.

2. Fondement théorique

2.1. Le capital humain

A la suite de Becker, le capital humain représente « le stock de ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de la santé ou la connaissance du système économique ». Autrement dit, toute forme d'activité susceptible de contribuer à la croissance économique et au développement humain. Son ouvrage majeur, « Human Capital and Theoretical and Empirical Analysis » publié en 1964 constitue les travaux précurseurs sur la théorie du capital humain. L'idée de base de l'analyse Beckerienne est que les écarts de salaires résultent des écarts de productivité entre travailleurs. Cette différentielle de salaires et de productivité s'expliquerait par une détention inégale en capital humain. Pour Stiglitz, le capital humain est « l'ensemble des compétences et expériences accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs » (Bialès, 2008). Selon la Banque Mondiale (BM), le capital humain est «

l'ensemble des connaissances, compétences et données d'expérience que possèdent les individus et les rendent économiquement productifs ». Le capital humain se définit donc « comme l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par l'accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire » (Cacot et Rebouissoux, 2008). Dans cette optique, le capital humain est l'ensemble des capacités physiques ou intellectuelles d'un individu ou d'un groupe d'individus favorisant la production d'un revenu. L'investissement en éducation serait susceptible d'accroître le capital humain rendant ainsi les individus plus productifs. Cette notion développée par Becker repose sur l'idée selon laquelle: « le travail qualifié serait assimilé à un capital dont les caractéristiques sont le niveau d'éducation, de formation et de qualification » La théorie du capital humain part d'une série de faits; dans les pays développés, le capital humain est le facteur de différenciation le plus important dans la concurrence internationale; il se réunit donc autour de l'éducation, de la formation professionnelle, des compétences, des qualifications et expériences déterminants une aptitude individuelle d'exercer une activité économique. Le concept met l'accent sur l'importance du facteur humain dans les économies basées sur les connaissances et les compétences. Cela laisse supposer que les connaissances et les aptitudes acquises par un individu en se formant accroissent ses chances sur le marché du travail d'où la nécessité d'appréhender la portée du capital humain et les atouts d'ordre économique.

3. Le Fondement empirique

De nombreux travaux ont été effectués dans le domaine de l'éducation dans sa globalité et particulièrement au niveau de l'enseignement primaire.

Dans la logique Beckerienne, l'accumulation du capital humain passe par l'étude d'un choix inter-temporel effectué par les individus. En d'autres termes, l'individu détermine le montant de ses investissements qu'il doit effectuer dans le but de maximiser son gain futur ou son utilité inter-temporel. L'éducation est ainsi appréhendée chez Becker comme un investissement auquel il convient d'associer une durée de vie, une capacité et un risque. Dans cette analyse théorique, Becker tire plusieurs enseignements. D'une part, il formalise les choix d'éducation comme des choix rationnels d'agents optimisateurs, qui comparent la durée de leur cycle de vie, la valeur présente des gains à attendre de l'éducation et les coûts engagés (Boccanfuso, Savard et Savy, 2009) ; d'autre part, l'analyse soulève implicitement la question des modalités de financement des investissements en capital humain et les déterminants du taux de rendement de cet

investissement. On pourrait affirmer dans cette logique que le capital humain est assimilable à du capital physique en matière de choix d'investissement. A la suite de Bialès, « la hiérarchie des salaires à long terme se traduira par le fait que les salariés les mieux valorisés seront logiquement ceux qui ont le plus investi en matière d'éducation et de formation. » (Bialès, 2008). L'éducation joue donc une fonction de sélection sur le marché des facteurs de production. Globalement, l'analyse beckerienne du capital humain s'attache à une explication des différentielles de salaires entre individus ; pour ce faire, une approche comparative des différents profils inter-temporels est effectuée entre individus pourvus en capital humain selon le nombre d'années d'études. Rappelons que c'est Becker qui a réellement fixé le cadre d'analyse conceptuel et théorique de l'approche du capital humain. Pour Becker donc, il existe une corrélation entre le niveau d'éducation et productivité d'une part et d'autre part entre l'accumulation du capital humain et la croissance économique. L'analyse Beckerienne recentre le débat sur les déterminants de la croissance.

Selon Becker, il existe « une forte relation de cause à effet entre l'amélioration de l'éducation ou du capital humain et la croissance économique. Cette relation de cause à effet prévaut également entre croissance économique et développement » (Keeley, 2007).

Des études portant sur l'efficacité d'un cycle ou d'un système éducatif sont fréquentes dans la mesure où les autorités éducatives sont souvent à la quête d'un enseignement plus performant.

Ainsi, Kasse (2002-2003), dans son étude, indique que l'efficacité du système éducatif suppose que tous les enfants de toutes les régions, de tous les milieux socio-économiques et des deux sexes aient les mêmes chances d'accès à tous les niveaux d'enseignement.

Selon l'auteur, l'efficacité interne de l'éducation renvoie aux redoublements, aux abandons ainsi qu'au nombre de diplômés sur un effectif de 1000.

En outre, Michaelowa (2000), dans son étude, note que l'efficacité d'un système éducatif se situe au niveau quantitatif (résultats scolaires en termes de flux) et à un niveau qualitatif (acquisitions scolaires) en relation avec les dépenses d'éducation.

Les résultats selon les pays de cette étude montrent que la bonne performance de Madagascar (classé premier) résulte d'une combinaison de bons résultats scolaires et de coûts très modérés alors que le Burkina Faso combine des acquisitions scolaires moyennes avec des coûts également moyens, voire modérés. Au Cameroun par contre, ce sont les coûts relativement élevés qui l'emportent sur les bons résultats scolaires. En ce qui

concerne les pays avec la moindre efficacité, on s'aperçoit que la Côte d'Ivoire obtient de mauvais résultats pour ses coûts très élevés tandis que le problème du Bénin est plutôt celui des acquisitions scolaires limitées.

En plus, Couliadiati et Kielem (2007), dans son rapport, traite l'efficacité interne de l'enseignement primaire à travers les indicateurs comme le taux de réussite aux examens de fin de cycle primaire, les taux de redoublement et d'abandons, le taux de survie, le taux d'achèvement au primaire et le coefficient d'efficacité interne.

Selon les résultats de cette étude, il ressort que le taux de promotion des filles est meilleur que celui des garçons, sauf pour la dernière année où les garçons enregistrent de meilleures performances. Le coefficient d'efficacité des filles est ainsi supérieur à celui des garçons en cinquième année, mais du fait de leurs faibles performances au CEP (Certificat d'Etude Primaire), les garçons obtiennent un meilleur score au diplôme terminal.

L'étude révèle aussi que l'enseignement primaire au Burkina Faso a une faible efficacité et n'arrive pas à conduire la moitié des élèves d'une cohorte à la réussite en fin de cycle.

En outre, Boulila et Ben (1990), dans leur étude, souligne que, selon le sexe, les résultats ne révèlent pas de différences significatives dans les acquisitions scolaires. Cependant en moyenne, c'est chez les filles qui ont rencontré dans leur parcours scolaire plus d'enseignantes que d'enseignants que l'on enregistre les taux de progression annuelle des acquisitions scolaires les plus forts. Les résultats montrent aussi que tous les paramètres des niveaux (écoles et classes) sont significatifs.

En outre, l'absence des enseignants a un effet significatif sur le score final des élèves en 6ème du primaire (Boulila et Ben, 1990). Ce résultat est confirmé par le rapport PASEC 2006-2007 du Sénégal sauf au niveau de la 2ème année où en français le coefficient de la variable absence des maitres n'est pas significatif.

Toutefois, nous notons que l'étude en Tunisie de (Boulila et Ben, 1990) a utilisé la modélisation multi niveau pour expliquer les acquisitions scolaires au primaire alors que le rapport PASEC du Sénégal s'est limité à une modélisation linéaire classique simple. Cette évaluation PASEC s'effectue au niveau des classes de 2ème et 5ème année du primaire en français et mathématiques tandis qu'en Tunisie, l'étude concerne les mathématiques, les sciences naturelles, l'arabe et le français en 6ème année. Il devient alors intéressant de voir si l'analyse des données PASEC avec une modélisation multi niveau permettrait d'avoir des résultats statistiquement améliorés.

Enfin, le pôle de Dakar de l'UNESCO, dans sa note de juin 2005, indique que les abandons et les redoublements sont des facteurs de gaspillage des ressources allouées au système éducatif. Les redoublements ont tendance à augmenter la probabilité d'abandonner le système scolaire : un point de redoublement en plus entraîne de 0,8 à 1,2 points de rétention des élèves en moins. Mongardini et Samake (2009) analysent les impacts macroéconomiques de l'aide au Bénin dans le cadre de l'engagement de Gleneagles d'une augmentation de l'aide en vue de l'atteinte des OMD. Les évaluations découlent d'un DGSE (Dynamic General Stochastic Equilibrium) et suggèrent que si de tels apports transitaient par les aides budgétaires, ils n'auraient pas de distorsions majeures sur l'économie béninoise. Cependant, il existe des risques de ne pas atteindre les résultats escomptés à cause des capacités d'absorption et administratives limitées du pays.

Par ailleurs, Quenum (2005) fait une analyse critique des normes EFA-FT de production de service éducatif dans l'enseignement primaire des pays de l'UEMOA. Il aboutit aux résultats que le financement de l'enseignement aux conditions de l'initiative EFA-FT permet de lever un certain nombre de contraintes qui empêchent la réalisation de la scolarisation universelle. Toutefois, il existe des effets pervers qu'il convient d'analyser afin d'éviter des retournements de situation. De plus les efforts de financement qu'exige l'initiative EFA-FT ne sont pas soutenables par les pays au-delà de l'horizon 2015.

B. La démarche méthodologique

Dans le présent travail, l'entière priorité a été accordée à la méthode d'analyse descriptive. Ainsi, cette méthode d'analyse descriptive prend appui sur l'analyse graphique et l'analyse numérique.

a. Méthode d'analyse

Cette partie traite des analyses descriptives pour mieux appréhender les hypothèses à tester. L'analyse des données secondaires collectées est faite avec le logiciel Excel. Cette analyse porte essentiellement sur les outils statistiques tels que les graphiques, les tableaux.

b. Collecte et Source des Données de l'étude

La collecte d'informations est faite par deux méthodes: l'étude documentaire et l'étude des données secondaires. Par ailleurs, ces données secondaires collectées sont des observations faites sur la période de 2005 à 2014 et concernent notamment les éléments susceptibles d'influencer le système éducatif dans le cadre de la réalisation des OMD liés

surtout à l'éducation. Pour avoir accès à ces données secondaires, nous avons fait recours aux ministères des enseignements maternels et primaires plus précisément dans la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) et les Inspections Générales Pédagogiques du Ministère (IGPM). De même, la médiathèque de la faculté des sciences économiques et de gestion et les centres d'informations des différents ministères ont été consultés. La web-biographie nous a aussi été d'une très grande utilité.

CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMIQUE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE

Un système éducatif efficace en interne n'est pas, en soi, celui où les ressources sont abondantes mais c'est plutôt où les flux d'élèves sont harmonieux (forte rétention des élèves en cours de cycle et faible fréquence des redoublements et des abandons) et le niveau moyen des acquisitions des élèves est élevé⁷. Le niveau des disparités entre élèves sur ces deux plans est réduit. La présente étude analyse l'efficacité interne de l'enseignement primaire. Plus précisément, nous allons présenter dans la première section l'analyse des données secondaires sur les indicateurs et la vérification des hypothèses et recommandation dans la seconde section.

Section 1 : Analyse descriptive de la collecte des données secondaires

L'efficacité du système éducatif peut être mesurée par plusieurs indicateurs mais notre étude se focalise sur un certain nombre de ces indicateurs. Ainsi dans cette section nous allons présenter en premier lieu ces indicateurs et en second lieu leur évolution.

Paragraphe 1 : Présentation des indicateurs de performance

Pour mener à bien l'analyse des différentes politiques de l'Etat à travers par exemple l'OMD dans l'enseignement primaire au Bénin, plusieurs indicateurs ont été définis dans le cadre des mécanismes de suivis-évaluations des objectifs afin de suivre le niveau d'avancement de ce secteur.

L'évaluation de ces indicateurs permet non seulement de connaître l'état d'avancement du secteur éducatif mais aussi de les mesurer en termes de performance ou d'efficacité. Ainsi nous avons retenu comme indicateurs pertinents: le taux net de scolarisation (TNS), le taux d'achèvement du primaire (TAP), le taux brut de scolarisation (TBS), le taux de redoublement (TR), le taux d'abandon (TA)...

a. Le taux net de scolarisation (TNS)

Il représente dans le primaire le rapport entre le nombre total des enfants de 6-11 ans inscrits à l'école primaire et le nombre total d'enfants de 6-11 ans de la population. Pour y parvenir, on calcule d'abord le nombre total d'enfants de 6-11 ans puis le nombre

⁷ Rapport d'état du système éducatif, juillet 2014

d'enfants de 6-11 ans inscrits dans un cycle primaire. Le taux net de scolarisation s'obtient en faisant le rapport entre ces deux nombres. Comme le TNS s'exprime en pourcentage, on multiplie le résultat du rapport par 100.

$$TNS = \frac{n_{6-11}^{primaire}}{n_{6-11}} \times 100$$

Avec : **TNS** : Taux net de scolarisation dans le primaire ;

$n_{6-11}^{primaire}$: Nombre d'enfants de 6-11 ans inscrits dans le primaire ;

n_{6-11} : Nombre d'enfants de 6-11 ans de la population.

Soulignons que le TNS constitue l'indicateur communément utilisé pour mesurer le degré de scolarisation dans un pays, pour un ordre d'enseignement donné ou pour un groupe d'âges considéré.

b. Le taux d'achèvement du primaire (TAP)

Encore appelé la proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire, est le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement primaire pendant une année donnée et qui parviennent jusqu'à la sixième année.

L'indicateur est généralement établi à partir des données relatives aux effectifs scolarisés et aux redoublements par classe pendant deux années consécutives, par une procédure appelée méthode de la cohorte reconstituée. Précisément, cette méthode repose sur trois hypothèses que sont : les élèves qui abandonnent leurs études ne retournent jamais à l'école ; les taux de passage à la classe supérieure, de redoublement et d'abandon des études demeurent constants pendant toute la période au cours de laquelle la cohorte est inscrite à l'école ; et les mêmes taux valent pour tous les élèves inscrits dans une classe donnée, qu'ils aient ou non redoublé précédemment une classe.

Le calcul est effectué en divisant le nombre total d'élèves d'une cohorte scolaire accédant successivement aux différentes classes du niveau considéré d'enseignement par le nombre d'élèves de la cohorte scolaire (dans ce cas il s'agit des élèves inscrits à l'origine dans la première classe de l'enseignement primaire) et en multipliant le résultat par 100.

$$TAP = \frac{n_{diplomés}}{n_{première\ année}} \times 100$$

Avec : **TAP** : Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire ;

$n_{diplomés}$: Nombre d'écoliers ayant obtenu leur diplôme en fin de cycle ;

$n_{première\ année}$: Nombre d'écoliers inscrits en première année dans la cohorte.

c. Le taux brut de scolarisation (TBS)

Cette variable représente le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés (sans distinction d'âge) et la population scolarisable de la tranche d'âge réglementaire (6 à 11 pour le primaire).

Elle représente l'effectif total de la classe et qui sera recodée en une variable dichotomique : effectif faible si l'effectif est au plus de 50 élèves et effectif pléthorique si l'effectif est supérieur à 50 élèves.

d. Le taux de redoublement (TR)

Le taux de redoublement est égal à la proportion d'élèves d'un niveau d'étude donnée qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

e. Le taux d'abandon (TA)

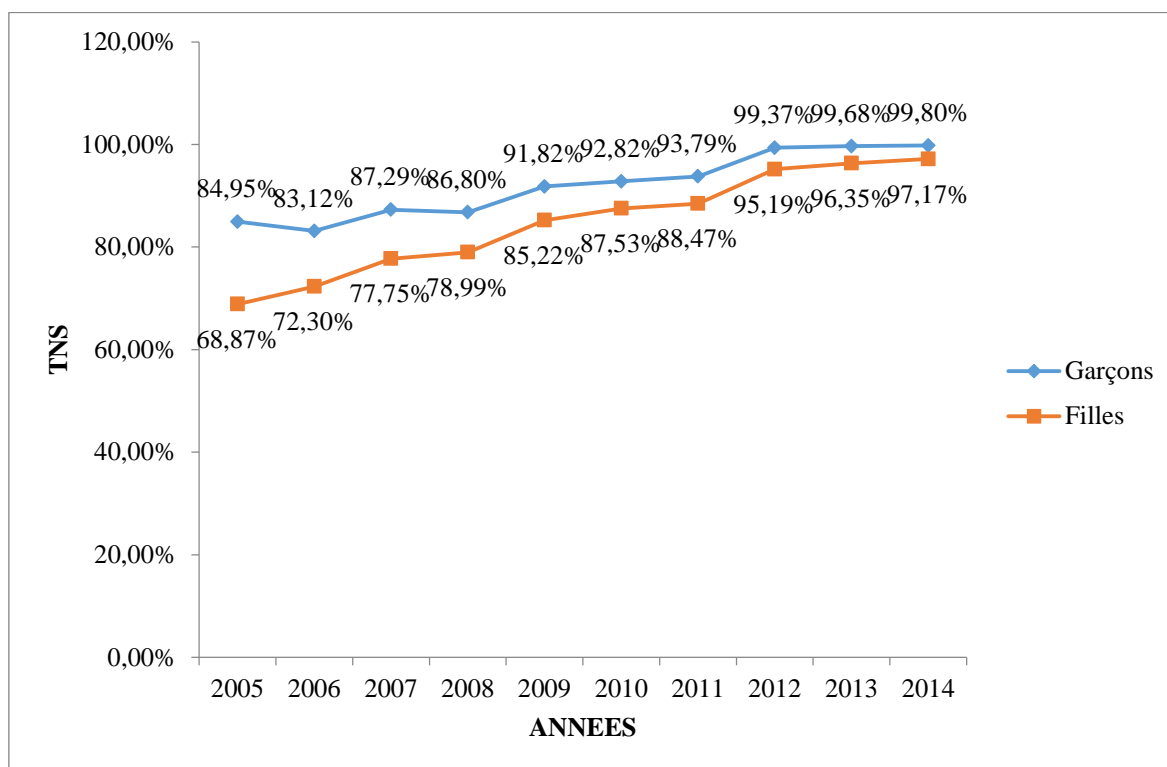
Le taux d'abandon est égal à la proportion d'élèves d'un niveau d'étude donnée qui ne se réinscrivent pas l'année suivante.

Paragraphe 2 : Evolution des indicateurs

Ce paragraphe est consacré à l'analyse de ces indicateurs présentés ci-dessus.

a. Taux Net de Scolarisation (TNS)

Le graphique n°1 présente l'évolution du taux net de scolarisation (TNS) dans le primaire selon le genre au Bénin. Ainsi, les données couvrent une période de 10 ans, soit de 2005 à 2014.

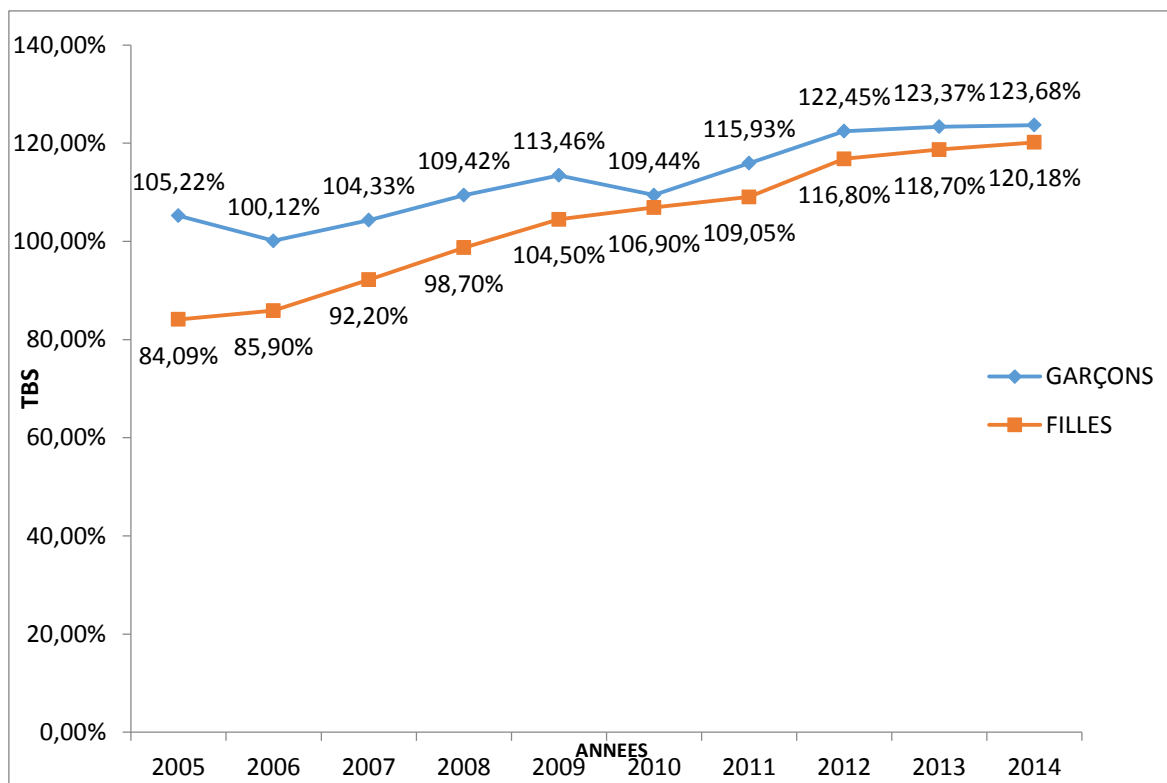
Graphique 1 : Evolution du taux net de scolarisation primaire de 2005 à 2014 selon le genre

Source : Auteurs, à partir des données de la DPP/SGSI du MEMP, 2015.

De l'analyse du graphique n° 1, il ressort que le Taux Net de Scolarisation (TNS) des garçons de 6-11 ans au Bénin est passé de 84,95% à 99,80%, soit une hausse moyenne annuelle d'environ 14,85 points contre celui des filles qui passe de 68,87% à 97,17%, soit une hausse moyenne d'environ 28,3% de 2005 à 2014. Cette évolution plus rapide enregistrée au niveau des filles peut être expliquée non seulement par la gratuité de l'enseignement primaire mais aussi par la promotion de l'éducation et de la formation des filles à travers par exemple l'élaboration d'un Plan d'Action intitulé « Accès et Equité » qui vise à réduire la disparité entre les sexes en matière de scolarisation et de façon durable celle des filles. Notons aussi que le taux net de scolarisation des garçons fluctue autour de 85% entre 2005 et 2008 avant de connaître de façon continue une évolution jusqu'à atteindre 99,80% en 2014; plus l'année augmente, plus le taux des filles tend vers celui des garçons.

b. Le taux brut de scolarisation (TBS)

Graphique 2 : Evolution du taux brut de scolarisation primaire de 2005 à 2014 selon le genre.



Source : Auteurs à partir des données de la DPP/SGSI du MEMP, 2015.

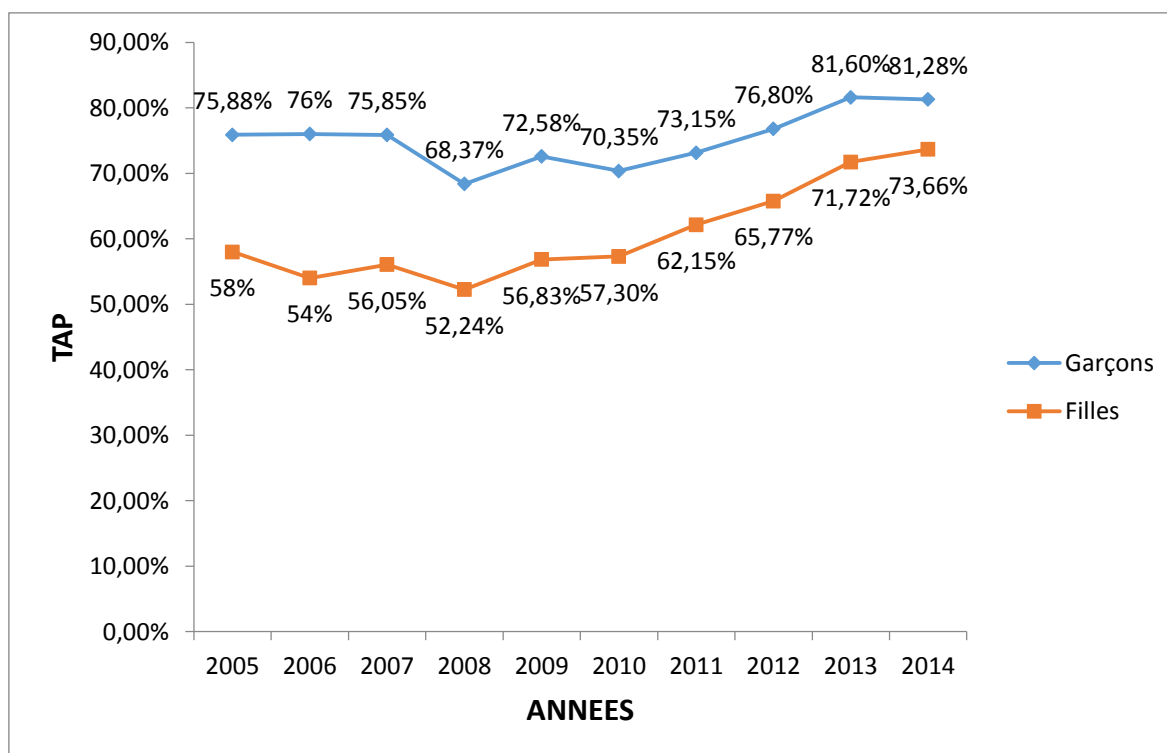
Le graphique n°2 dénote de l'évolution du taux brut de scolarisation des garçons et des filles. Le constat est que le TBS des filles est passé de 84,09% en 2005 à 120,18% en 2014, soit une évolution de 36,09 points, contre 18,46 points pour les garçons. Par ailleurs, de 2005 à 2008 le taux des filles tourne autour de 90% en moyenne. Or, cette tendance ne rassure pas l'atteinte de l'objectif de 100% fixé par l'OMD pour cet indicateur en 2015. Mais en 2008, après la mesure de gratuité, le TBS des filles de 2009 à 2014 est allé au-delà de 100%. Cette tendance peut s'expliquer par le fait qu'elle a permis aux enfants hors de la tranche d'âge (6-11 ans) de s'inscrire massivement au détriment de ceux ayant l'âge requis, mais l'écart entre le TBS des filles et celui des garçons persiste même si le taux des garçons chute en 2006 et en 2010 de 5,1 et de 4,02 points respectivement. Notons que cette progression cache cependant beaucoup de disparités entre les départements, entre les communes d'un même département, entre les zones urbaines et les zones rurales.

c. Le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)

Le graphique n°3 montre l'évolution de l'indicateur de rétention dans le primaire c'est-à-dire le taux d'achèvement du primaire (TAP), qui permet de calculer la proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires et qui terminent le cycle primaire.

L'Education Primaire Universelle (EPU) ne sera réalisée que lorsque tous les enfants qui auront accès à l'école primaire termineront ce cycle (UNESCO, 2006). C'est ainsi qu'après analyse de la figure n°3, on constate que l'objectif fixé à l'horizon 2015 pour l'indicateur de rétention dans le primaire risque fortement de ne pas être atteint vu la trajectoire qu'il présente.

Graphique 3 : Evolution du taux d'achèvement du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.



Source : Auteurs à partir des données de la DPP/SGSI du MEMP, 2015.

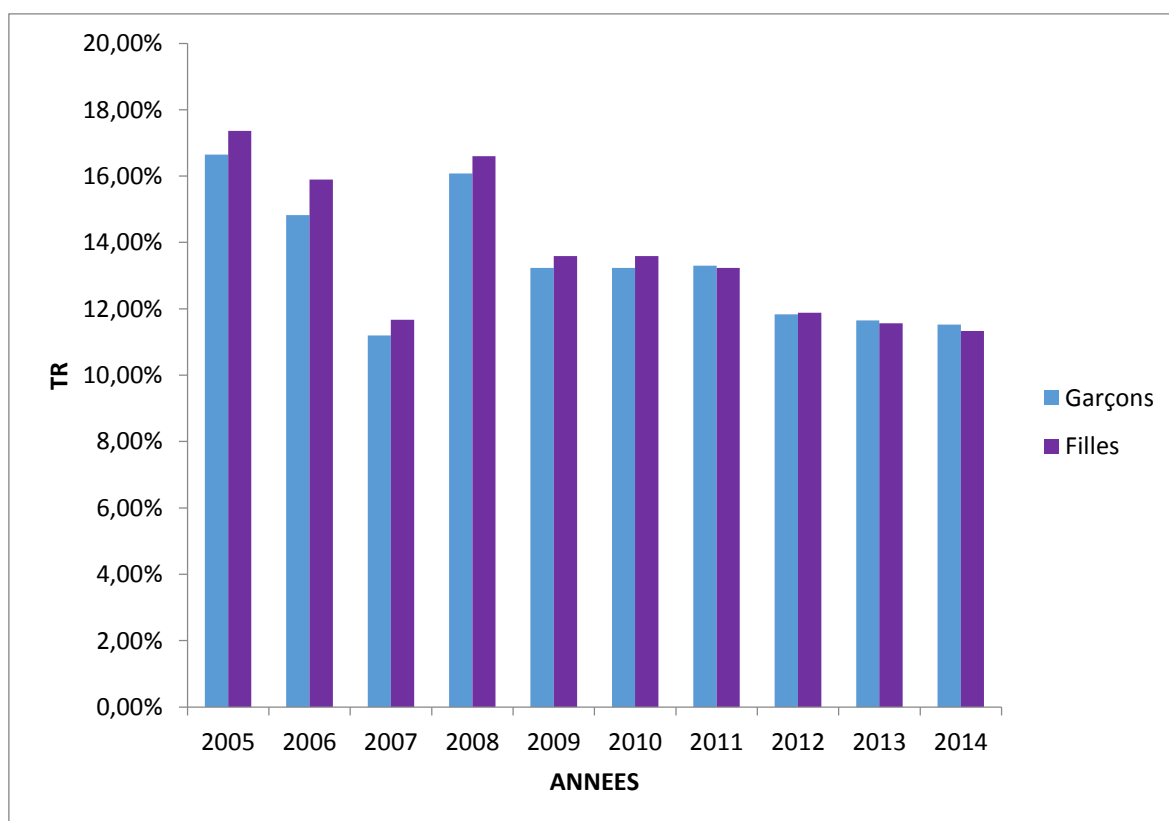
En effet, de 2005 à 2008 on note une évolution du TAP en dent de scie. Sur 90% en moyenne des filles qui ont commencé l'école primaire au cours de cette période contre 105% des garçons toujours en moyenne, c'est environ 55% des filles qui ont fini contre 74% des garçons. Mais après la mesure de gratuité mise en valeur en 2008, on constate qu'à partir de cette année jusqu'à 2014 que le TAP des filles a augmenté en moyenne de

67% contre 76% des garçons sur 114% et 118% en moyenne qui ont commencé respectivement sur cette période.

En outre, le TAP suit une variation plus ou moins positive mais affaiblit la propension d'atteinte de cet indicateur à l'horizon 2015. Etant donné que le calcul du taux prend en compte les taux d'abandon et de redoublement, on pourrait dire que le faible niveau du taux d'achèvement du primaire qui n'atteint pas encore 100% (la norme) peut s'expliquer par le niveau élevé des taux d'abandon (9,22% en 2007 contre 14,41% en 2011) et surtout celui du CI qui est passé de 12,45% en 2007 à 22% en 2010) et de redoublement (11,35% en 2007 contre 13,27% en 2011).

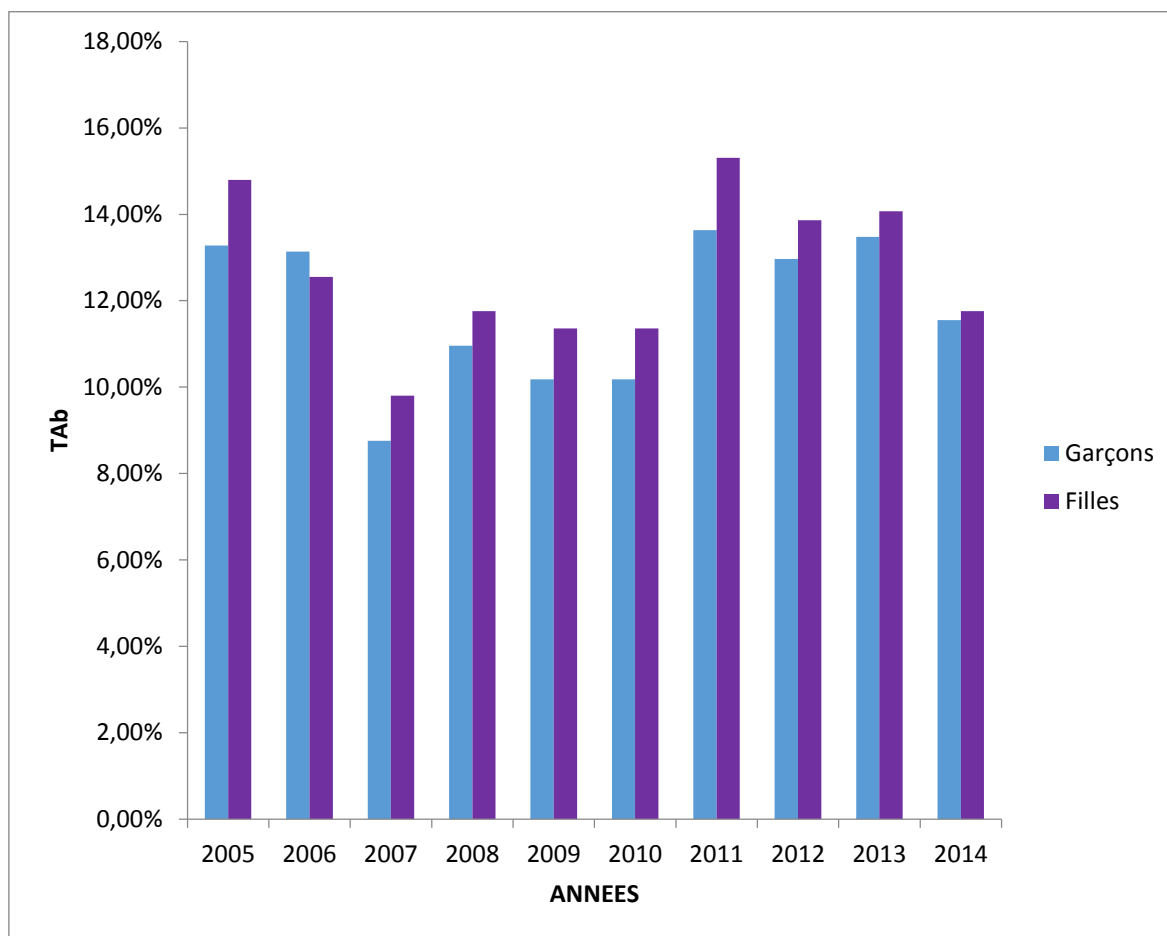
d. Le taux de redoublement (TR)

Graphique 4 : Evolution du taux de redoublement du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.



Source : Auteurs à partir des données de la DPP/SGSI du MEMP, 2015.

L'analyse du graphique N°4 nous montre que le taux de redoublement (TR) des filles est pratiquement plus élevé que celui des garçons sur toute la période de 2005 à 2014, même s'il faut noter qu'en 2011 et les deux dernières années de la période, la tendance a été renversée où le TR des garçons ait pris le dessus.

e. Le taux d'abandon (TA)**Graphique 5** : Evolution du taux d'abandon du primaire de 2005 à 2014 selon le genre.

Source : Auteurs à partir des données de la DPP/SGSI du MEMP, 2015.

Ce graphique nous présente l'évolution du taux d'abandon des filles et celui des garçons. L'examen de ce graphe nous montre un taux élevé sur toute la période de 2005 à 2014 des filles sauf en 2006 où la tendance est renversée et on constate qu'en cette période les garçons ont plus abandonné l'école primaire que les filles.

Section 2 : Présentation des résultats et recommandations

Les indicateurs de performance ont une influence sur le système éducatif primaire. Cette section est essentiellement consacrée à la vérification des hypothèses et aux recommandations.

Paragraphe 1 : Validation des hypothèses

Cette partie est consacrée à la vérification de nos hypothèses suscitées :

Hypothèse 1 : *Le système éducatif primaire Béninois est caractérisé par un fort taux net de scolarisation.*

Après l'analyse de l'évolution du TNS, nous avons constaté que de 2005 à 2008 le TNS est de 80% en moyenne qui, selon l'objectif du millénaire est loin d'atteindre 100% d'ici 2015. Ce taux a connu une augmentation de 14,02 points soit 94,02% en moyenne de 2009 à 2014. Cette hausse s'explique par le fait qu'en 2008 une nouvelle stratégie a été mise en valeur dans le but de donner la chance à tout le monde d'avoir accès à l'éducation de base : c'est la mesure de gratuité du cycle primaire mais qui s'étend pour les filles jusqu'au premier cycle de l'enseignement secondaire. On en déduit donc que le TNS n'atteint pas encore le seuil de 100% pour qu'on parle de la performance, voir l'efficacité s'il est au-delà de 100%. Ainsi, l'hypothèse 1 selon laquelle le système éducatif primaire Béninois est caractérisé par un fort taux net de scolarisation a été infirmée.

Hypothèse 2 : *Au Bénin le niveau de scolarisation des filles est plus faible que celui des garçons.*

Après l'analyse de l'évolution du taux brut de scolarisation, nous constatons que le taux brut de scolarisation des filles de 2005 et 2014 est respectivement de 84,09% et de 120,18% contre 105,22% et 123,68% qui est celui des garçons de 2005 et de 2014 respectivement. On en déduit donc que sur toute la période de 2005 à 2014 le taux brut de scolarisation des filles est plus faible que celui des garçons, ce qui confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle le niveau de scolarisation des filles est plus faible que celui des garçons au Bénin.

Paragraphe 2 : Recommandations

Les résultats issus de notre travail nous ont permis de formuler quelques recommandations à l'endroit des acteurs éducatifs plus précisément ceux de l'enseignement primaire, pour l'amélioration de l'efficacité du système. Il s'agit :

✓ Des politiques éducatives plus adéquates peuvent être appliquées dans les régions les plus défavorisées comme Kétou, Klouékanmey, Malanville, Za-Kpota, Zogbodomey ... pour améliorer le TBS et le TAP. Pour l'amélioration de l'achèvement, la lutte contre les abandons serait nécessaire.

✓ Pour l'amélioration des acquisitions scolaires, l'augmentation du niveau initial des élèves pourrait être envisagée en faisant une promotion des cours de vacances par exemple. La lutte contre la pauvreté des ménages, les travaux champêtres, l'absentéisme des enseignants, les effectifs pléthoriques de même que l'instauration d'une politique éditoriale de manuels surtout pour les petites classes, permettraient directement ou indirectement une hausse du niveau des élèves ;

✓ Renforcer la formation du corps enseignant.

Nous nous sommes limités seulement à l'efficacité interne du cycle élémentaire. Pour compléter ce travail, une étude de l'efficacité des autres cycles du système éducatif pourrait être envisagée.

CONCLUSION

L'Education Universelle pour Tous est, pour tout pays en quête de développement, un élément crucial de la croissance. C'est la raison pour laquelle œuvrer pour que cet objectif soit atteint revêt un cachet spécial. Dans le souci d'assurer à tous les niveaux cet objectif et de réduire l'écart de disparité selon le genre, nous nous sommes donné comme objectif principal d'analyser la qualité du système éducatif primaire au Bénin.

A l'issue de notre étude, nous pouvons retenir que les politiques mises en œuvre dans la vision de l'atteinte du point 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le secteur de l'éducation ont un effet positif sur les indicateurs ciblés. Nous pouvons citer : le taux brut de scolarisation (TBS), le taux net de scolarisation (TNS), taux de redoublement (TR), taux d'abandon (TA), taux d'achèvement primaire (TAP). L'analyse de ces indicateurs montre une mauvaise rétention et une faible efficacité interne du système éducatif primaire, marquant ainsi la non effectivité de la décision de redoublement zéro à l'intérieur des sous-cycles ces dernières années. Ainsi, on remarque que l'éducation primaire qui constitue la base de tout le système éducatif est sur une tendance qui ne permet pas d'atteindre l'objectif de l'éducation primaire pour tous d'ici 2015, malgré les maintes mesures élaborées ces dernières années comme celle de la gratuité, à moins que des efforts substantiels soient menés.

Pour remédier au problème de la faible efficacité interne du système éducatif primaire, certaines suggestions ont été formulées. Parmi toutes ces dernières, la création d'un centre documentaire pour accompagner les élèves dans leurs études. En outre, en plus de la gratuité, il faut que l'Etat mette en place un budget pour aider les enfants déscolarisés à cause du manque des moyens financiers. L'étude actuelle est soumise à la critique, certains éléments nous ont certainement échappé, certaines propositions méritent un débat approfondi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Bénin-Education-Sector-Plan-III** : Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé phase 3/2013-2015.
- **Boulila et Ben R** (1990), « *déterminants de l'échec et de la réussite scolaire en Tunisie : Analyse à l'aide d'un modèle multi-niveau* »
- **Coulidiati et Kielem** (2007), « *les facteurs déterminants de l'efficacité pédagogique des établissements secondaires : une analyse critique de l'échec scolaire au Burkina Faso* »
- Document de Politique Nationale pour l'éducation et la Formation des filles au Bénin.
- <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001454/145496f.pdf> (consulté le 1 janvier 2009).
- **Jean-Marc B., Beïfith Kouak T. et Katia V.** : « Profils enseignants et qualité de l'éducation primaire en Afrique.
- **Kasse** (2002-2003), « *Economie de l'éducation* »
- **Le pôle de Dakar de l'UNESCO (2005)**, « *le coefficient d'efficacité interne* »
- **MEPS.** (2006). *Rapport de mission Evaluation de la réforme du système éducatif et de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études*, Cotonou.
- **MEN.** (1990). *Actes des Etats Généraux de l'Education*. Cotonou, Presse du CNPMS de Porto-Novo.
- **Michaelowa** (2000), « *dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté : l'exemple de cinq pays d'Afrique francophone* »
- **Mémoire de Ségla Edson EDAH et de Mahuéna James HOUEDOU** : « analyse des politiques des OMD dans les secteurs de l'éducation primaire et de la santé »
- **Mémoire d'Adama TIENDREBEOGO** « *Efficacité interne du sous-système éducatif primaire au Burkina-Faso* »
- **Mémoire de Ndata SENE et de OUMAROU ALTINE Yacouba** « *Efficacité de l'enseignement primaire au SENEGAL* »
- **Oulai, Dramane. & Peano, Serge.** (2000). *La dépense d'éducation au Bénin, 1993-1996*.
- **PROGRAMMATION DE SUBVENTION ROCARE POUR LA RECHERCHE EN EDUCATION EDITION 2008** « le métier d'enseignant communautaire : profil de l'éducateur et impact sur le système éducatif Béninois »

- **République Populaire du Bénin (1983)**. Traité de législation scolaire. Cotonou, Nouvelles éditions africaines.
- **UNSECO & Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE)**. (1989). *Le contexte économique et social de la planification de l'éducation* cité par le Conseil National Économique et Social (Algérie), (1997). *Rapport (table ronde) sur l'apprentissage et la formation professionnelle ou les transmissions du savoir*. Caracas les 07/08 1997. Voir <http://www.cnes.dz/euromed/caracas3.doc> (consulté le 15 février 2009).
- **Valdiodio N** , *Mission UNESCO au Bénin sur le renforcement des capacités dans les institutions de formation des enseignants en Afrique subsaharienne*.

ANNEXES

Annexe 1 : Les différents taux de 2005 à 2014⁸

TAUX BRUT DE SCOLARISATIONS SELON LE GENRE DE 2005 à 2014

LIBELLE	TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)		
	ANNEES	GARÇONS	FILLES
2005	105,22%	84,09%	94,84%
2006	100,12%	85,9%	93%
2007	104,33%	92,2%	98,5%
2008	109,42%	98,7%	104,3%
2009	113,46%	104,5%	109,1%
2010	109,44%	106,9%	110,6%
2011	115,93%	109,05%	112,6%
2012	122,45%	116,8%	119,7%
2013	123,37%	118,7%	121,1%
2014	123,68%	120,18%	122,00%

TAUX NET DE SCOLARISATION SELON LE GENRE DE 2005 à 2014

LIBELLE	TAUX NET DE SCOLARISATION		
	ANNEE	GARÇONS	FILLES
2005	84,95%	68,87%	77,05%
2006	83,12%	72,30%	77,71%
2007	87,29%	77,75%	82,70%
2008	86,80%	78,99%	83,04%
2009	91,82%	85,22%	88,64%
2010	92,82%	87,53%	90,28%
2011	93,79%	88,47%	91,23%
2012	99,37%	95,19%	97,36%
2013	99,68%	96,35%	98,08%
2014	99,80%	97,17%	98,54%

⁸Données recueillies à la DPP/SGSI du MEMP, 2015

TAUX DE REDOUBLEMENT DE 2005 à 2014

LIBELLEE	TAUX DE REDOUBLEMENT		
ANNEEE	GARÇONS	FILLES	TOTAL
2005	16,65%	17,36%	16,95%
2006	14,82%	15,9%	15,36%
2007	11,20%	11,67%	11,35%
2008	16,08%	16,60%	16,31%
2009	13,23%	13,59%	13,40%
2010	13,23%	13,59%	13,40%
2011	13,30%	13,23%	13,27%
2012	11,83%	11,88%	11,85%
2013	11,65%	11,56%	11,61%
2014	11,53%	11,33%	11,44%

TAUX D'ABANDON DE 2005 à 2014

LIBELLEE	TAUX D'ABANDON		
ANNEEE	GARÇONS	FILLES	TOTAL
2005	13,28%	14,80%	13,93%
2006	13,14%	12,55%	12,84%
2007	08,76%	09,80%	09,22%
2008	10,96%	11,76%	11,32%
2009	10,18%	11,36%	10,72%
2010	10,18%	11,36%	10,72%
2011	13,63%	15,31%	14,41%
2012	12,97%	13,86%	13,39%
2013	13,48%	14,07%	13,76%
2014	11,55%	11,76%	11,65%

TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE DE 2005 à 2014

LIBELLEE	TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE		
ANNEEE	GARÇONS	FILLES	TOTAL
2005	75,88%	58%	66,94%
2006	76%	54%	65%
2007	75,85%	56,05%	66,32%
2008	68,37%	52,24%	60,60%
2009	72,58%	56,83%	65,00%
2010	70,35%	57,30%	64,07%
2011	73,15%	62,15%	67,86%
2012	76,80%	65,77%	71,49%
2013	81,60%	71,72%	76,85%
2014	81,28%	73,66%	77,61%

Annexe 2 : Liste officielle des indicateurs associés aux OMD*Effectif à compter du 15 janvier 2008*

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	
Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis
Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) ⁸ 1.2 Indice d'écart de la pauvreté 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée 1.5 Ratio emploi/population 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire 2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes

⁸ Pour suivre l'évolution de la pauvreté dans les différents pays, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs fondés sur les seuils de pauvreté nationaux.

EFFICACITE DU SYSTEME EDUCATIF DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BENIN

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
Cible3A: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 4.2 Taux de mortalité infantile 4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux

<p>Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<p>6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation</p>
<p>Objectif 7: Assurer un environnement durable</p>	
<p>Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p> <p>Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte</p>	<p>7.1 Proportion de zones forestières 7.2 Emissions de CO₂ (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat) 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone 7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction</p>
<p>Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base</p>	<p>7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées</p>
<p>Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis</p>	<p>7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis⁹</p>

⁹ La proportion effective d'habitants vivant dans des taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); d) habitations faites de matériaux non durables.

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire

Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international

Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés

Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)

Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme

Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement

C. Aide publique au développement (APD)

- 8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)
- 8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut
- 8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut

D. Accès aux marchés

- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement
- 8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales

E. Viabilité de la dette

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services

<p>Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<p>8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement</p>
<p>Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordé à tous</p>	<p>8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants</p>

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
SOMMAIRE	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	3
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude	3
Paragraphe 1 : Historique, missions et structure organisationnelle de la DGAE.....	3
A. Historique et missions	3
B. Structures Organisationnelles.....	4
a. Présentation de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)	4
b. Présentation de la Direction des Assurances (DA)	5
c. Présentation de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille (DGCPE) de l'Etat	6
d. Présentation de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR).....	6
e. Présentation de la Direction de la Promotion Economique (DPE)	7
❖ □ Présentation des services de la DPE	8
a. Le Services des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE)	8
b. Le Service de la Réglementation et du Suivi des Accords Internationaux (SRSAI).....	8
c. Le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE)	8

d. Le Secrétariat Administratif (SA).....	9
e. Le Bureau des Affaires Administratives et Financières (BAAF)	9
Paragraphe 2 : Déroulement du stage	9
A. Travaux effectués	9
B. Difficultés rencontrées et suggestions.....	10
❖ □ Difficultés rencontrées	10
❖ □ Suggestions	10
Section 2 : Cadre théorique de l'étude et la revue de littérature	10
Paragraphe 1 : Cadre théorique de l'étude.....	10
A. Problématique.....	10
B. Les objectifs	12
C. Les hypothèses	12
Paragraphe 2 : La revue de littérature et méthodologie de recherche.....	13
A. Revue de littérature	13
❖ 1. Clarification des concepts	13
1.1. L'éducation.....	13
1.2. L'efficacité et l'efficience	14
1.3. L'Enseignement primaire (EP).....	14
1.4. La qualité de l'éducation	15
a. <i>La qualification des enseignants</i>	15
i. Les formations initiales.....	16
ii. La formation continue par le réseau d'animation pédagogique dans le primaire	16
16	
b. <i>Les programmes et les manuels scolaires</i>	17
c. <i>L'encadrement</i>	17
❖ 2. Fondement théorique	17
2.1. Le capital humain	17

❖ 3. Le Fondement empirique	18
B. La démarche méthodologique	21
a. Méthode d'analyse	21
b. Collecte et Source des Données de l'étude	21
CHAPITRE II : ANALYSE ECONOMIQUE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE	23
Section 1 : Analyse descriptive de la collecte des données secondaires	23
Paragraphe 1 : Présentation des indicateurs de performance	23
a. Le taux net de scolarisation (TNS)	23
b. Le taux d'achèvement du primaire (TAP)	24
c. Le taux brut de scolarisation (TBS)	25
d. Le taux de redoublement (TR)	25
e. Le taux d'abandon (TA)	25
Paragraphe 2 : Evolution des indicateurs	25
a. Taux Net de Scolarisation (TNS).....	25
b. Le taux brut de scolarisation (TBS)	27
c. Le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP).....	28
d. Le taux de redoublement (TR)	29
e. Le taux d'abandon (TA).....	30
Section 2 : Présentation des résultats et recommandations	30
Paragraphe 1 : Validation des hypothèses	31
Paragraphe 2 : Recommandations	31
CONCLUSION	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	x
ANNEXES	xii
Annexe 1 : Les différents taux de 2005 à 2014	xii